

## MENU DU 29 AVRIL au 5 MAI 2024

	lundi 29 avril 2024	mardi 30 avril 2024	mercredi 1 mai 2024	jeudi 2 mai 2024	vendredi 3 mai 2024	samedi 4 mai 2024	dimanche 5 mai 2024
<u>DEJEUNER</u>	LUNDI MIDI	MARDI MIDI	MERCREDI MIDI	JEUDI MIDI	VENDREDI MIDI	SAMEDI MIDI	DIMANCHE MIDI
ENTREE	Potage de	salade de lentilles	Galantine	Salade de	Salade de	Potage de	Sardine
ENIKEE	legumes			pamplemousse	radis	legumes	
VPO	Emincés de	Filet mignon au miel	Paupiette de	Bœuf rôti	Poisson vapeur	Bolognaise	Poulet grillé
VPO	bœuf		veau				
ACCOMPAGNEMENT	Carattas	Cœur de ble	Haricots	Gratin Pdt	Risotto	Lasagnes	Chou-fleur
ACCOMPAGNEMENT	Carottes		beurre	courgettes			persilé
PRODUIT	Petits suisse	F.,,,,,,,,,	Comtó	*	Camambart	*	*
LAITIER	aro.	Fromage	Comté		Camembert		
DESSERT	Compote de	Entremets	Fruits Cru.	Pâtisseries	Fruits Cru.	Fruits au	Pâtisseries
	Pomme					sirop	ratisseries

DINER	LUNDI SOIR	MARDI SOIR	MERCREDI SOIR	JEUDI SOIR	VENDREDI SOIR	SAMEDI SOIR	DIMANCHE SOIR
POTAGE 40%	Potage de	Soupe à	Soupe de pois	Veloute de	Potage de	Soupe de	veloute de courgette et pois
Lég.min.	légumes	l'oignon	cassé	poirreau	cresson	tomate	courgette et pois
VPO	Poisson	Omelette au	Quenelles	*	Gratin de	Quiche	Branande de
VPO	meuniere	pâtes/lardon			poisson		poisson
ACCOMPAGNEMENT	Pdt au épices	*	Fondu de	Pâtes au bleu	aux legumes	*	(Purée)
	Fut au epices		poireaux				(ruiee)
PRODUIT	*	* (Râpe avec la Fr	Fromage	*	* Yaourt	Bleu de bresse	*
LAITIER		soupe)	blanc a la				
DESSERT	Clafoutis	Fruits Cru.	creme de marrron *	Fruits Cru.	*	Fruits Cru.	Creme
		i iuits Ciu.					dessert



# MENU TEXTURE MIXEE /MIXEE LISSE DU 29 AVRIL au 5 MAI 2024

L	lundi 29 avril 2024	mardi 30 avril 2024	mercredi 1 mai 2024	jeudi 2 mai 2024	vendredi 3 mai 2024	samedi 4 mai 2024	dimanche 5 mai 2024
<u>DEJEUNER</u>	LUNDI MIDI	MARDI MIDI	MERCREDI MIDI	JEUDI MIDI	VENDREDI MIDI	SAMEDI MIDI	DIMANCHE MIDI
ENTREE	Potage de	salade de	Galantine	Salade de	Salade de	Potage de	Sardine
ENTREE	legumes	lentilles	Gatantine	pamplemousse	radis	legumes	Sarune
VPO	Bœuf mixée	Filet mignon au miel mixée	Veau mixée	Bœuf mixée	Poisson vapeur	Bolognaise	Poulet mixée
ACCOMPAGNEMENT	Purée Carottes	Semoule	Purée Haricots	Purée Pdt	Palenta	Lasagnes	Chou-fleur
ACCOMPAGNEMENT	Fullee Calottes		beurre	courgettes			persilé
PRODUIT	Petits suisse	Fromago	Comté	*	Camembert	*	*
LAITIER	aro.	Fromage	Conite		Camembert		
DESSERT	Compote de	Entromote	Fruits Cru.	Pâtisseries	Fruits Cru.	Fruits au	Pâtisseries
DESSERI	Pomme Entremets	Mixée	ixée Patisseries	Mixée	sirop	ratisseries	

DINER	LUNDI SOIR	MARDI SOIR	MERCREDI SOIR	JEUDI SOIR	VENDREDI SOIR	SAMEDI SOIR	DIMANCHE SOIR
POTAGE 40%	Potage de	Soupe à	Soupe de pois	Veloute de	Potage de	Soupe de	veloute de courgette et pois
Lég.min.	légumes	l'oignon	cassé	poirreau	cresson	tomate	chiche
VPO	Poisson	Omelette	Quenelles	*	Gratin de	Flan au	Branande de
VPO	meuniere	/lardon			poisson	fromage	poisson
ACCOMPAGNEMENT	Purée de pdt	Purée pdt	Purée de	Pâtes au bleu	purée de	Semoule	(Purée)
ACCOMPAGNEMENT	mpagnement   Puree de pat	légumes	legumes vert		legumes (idem)	Semoute	(ruiee)
PRODUIT	*	(Râpe avec la	Fromage blanc a la	*	Yaourt	Bleu de bresse	*
LAITIER		soupe)					
DESSERT	Clafoutis	Fruits Cru.	creme de marrron *	Fruits Cru.	*	Fruits Cru.	Creme
		Truits Cru.					dessert

Menu validé le 24/04/2024 par les Services CUISINE/RESTAURATION & NUTRITION DIETETIQUE PAGE 1/2 ANNEXE MENII



## **ANNEXE MENU**

Nous contacter

**Standard**: 03 81 62 46 00

Mail: responsable.cuisine@ch-ornans.fr

Mail: dietetique@ch-ornans.fr

#### Réferences Reglementaires :

- GEM-RCN, Recommdation nutrition, de JUILLET 2015;
- GEM-RCM, Fiche nutrition de la personne agée, de JUILLET 2015;
- LOI n° 2023-221 : EGALIM III, du 30 MARS 2023;
- PNNS (Programme national nutrition santé) 2019-2023;
- PNA-N (Programme national de l'alimentation et de la nutrition) de SEPTEMBRE 2019;
- IDDSI II (Standardisation internationale des textures adaptées à la dysphagie) de 2019;
- Décret n° 2012-144, du 30 janvier 2012;
- ANSEM Fiche repère sur sécurité alimentaire, convivialite et qualite de vie, de MARS 2018;
- Arrêté du 8 OCTOBRE 2018;
- GBPH (Guides de Bonnes Pratiques d'Hygiène), de NOVEMBRE 2015;
- Le règlement INCO n° 1169/2011 et le décret n° 2015-447 (Allergènes) du 17 avril 2015.

#### Elaboration des menus

Les menus sont élaborés et validés en collaboration des services **Cuisines/Restauration** et **Nutrition/Diététique** de l'établissement conformément qu'aux réglementations en vigueur ainsi au décret relatif à la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre des services de restauration des établissements sociaux et médico-sociaux.

Ces menus peuvent toutefois être susceptibles de variations sous réserve des contraintes approvisionnements.

L'Instance de "validation" est la COMMISSIONS DE MENUS (CM). L'Instance de "contrôle" est le COMITÉ DE LIAISON EN ALIMENTATION ET NUTRITION (CLAN).

#### Légende/Aide à la lecture



= Fait maison





= Repas ou plats/composante végétarien

Les fiches techniques des produits utilisés sont disponible sur simple demande ecrite au prés du service Cuisines/Restauration : <a href="mailto:responsable.cuisine@ch-ornans.fr">responsable.cuisine@ch-ornans.fr</a>

La viande servie est d'origine française (FR) ou européenne (EU).

Les fromages: Comté (AOP), Morbier (AOP/IGP), Mont-d'or (AOP) sont au lait cru.

#### LABELS ET AUTRES SIGNES DE QUALITÉ :

IGP = Indication Géographique Protégée AOP = Appellation d'Origine Protégée

MSC = poisson issu de la pêche durable

BBC = label Bleu Blanc Coeur

VBF / VF = Viande Bovine Française / Volaille Française

**HVE** = Haute Valeur Environnementale

### Les allergies et les intolérances sont inscrites sur le recueil de goût et prise en compte lors des préparations.

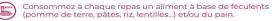
Dans le cadre du réglement INCO, nous vous informons que les repas servis sont susceptibles de contenir les allergenes suivant :

La liste des allergènes est périodiquement révisée en fonction des évaluations scientifiques.

#### via la DGCCRF sous-direction 4 de MAI 2019

Allergènes	Exclusions		
Céréales contenant du gluten (blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales.	Sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose. Maltodextrines à base de blé. Sirops de glucose à base d'orge. Céréales utilisées pour la fabrication de distillats ou d'alcool éthylique d'origine agricole pour les boissons spiritueuses et d'autres boissons alcooliques.		
Crustacés et produits à base de crustacés.			
Œufs et produits à base d'œufs.			
Poissons et produits à base de poissons.	Gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes ou ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.		
Arachides et produits à base d'arachide.			
<b>Soja</b> et produits à base de soja.	Huile et la graisse de soja entièrement raffinées.     Tocophérols mixtes naturels.     Phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja.     Ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja.		
Lait et produits à base de lait (y compris de lactose).	Lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.     Lactitol.		
Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits.	Fruits à coques utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.		
Céleri et produits à base de céleri.			
Moutarde et produits à base de moutarde.			
<b>Graines de sésame</b> et produits à base de graines de sésame.			
Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO2).			
Lupin et produits à base de lupin.			
Mollusques et produits à base de mollusques.			
	1		

(A) Plat de substitution sans produit carné et sans porc







(viande, oeuf, poisson)



Pour votre santé, pratiquez

une activité physique

